

Réf: Dossier 310408

## Avis de constitution

### SOCIETE « EMPIRE CIMENT CÔTE D'IVOIRE SARL »

Siège Abidjan Anyama Allokoi PK 22, Lot 2056, Ilot  
654

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 17 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMPIRE CIMENT CÔTE D'IVOIRE  
SARL »

Objet : La fabrication de ciments, de graviers, de briques, de bétons et de divers matériaux de construction . La commercialisation de matériaux de construction.

Et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama Allokoi PK 22, Lot 2056, Ilot  
654

Dirigeant(s) M WANG ZHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04520 du 10/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

